

Titre	Date	Statut	Version
Comité national de santé et de sécurité au travail (CNSST) Procès-verbal de la 78^e réunion — réunion supplémentaire liée à la COVID-19	Le 14 janvier 2021	Final	
Liste de diffusion : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, MaZone et DocZone du CNRC et coprésidents du CLSS du CNRC	Approuvé : Le 22 mars 2021	Nombre de pages : 6	

Participants	
Membres :	
Geneviève Tanguay	Vice-présidente, Technologies émergentes, présidente
Lawrence Mak	Agent du Conseil de recherches, représentant des employés de l'IPFPC, coprésident
Cathie Fraser	Présidente de l'AECR, coprésidente
Lawrence Charlebois	Agent du Conseil de recherches, représentant des employés de l'IPFPC
Brad Gover	Directeur, recherche-développement, Construction; représentant de l'employeur
Pierre Mayette	Directeur général, Services de conception et de fabrication; représentant de l'employeur
Michael Vandenhoff	Agent technique; représentant des employés de l'AECR
Personnes-ressources :	
Dale MacMillan	Vice-présidente, Services corporatifs et chef de la direction financière
Carolyn Lauzon	Conseillère principale, Relations de travail, Direction des ressources humaines
Ronalda Rino	Directrice exécutive, Direction de l'ESST
Susan Gamble	Directrice intérimaire, Prévention et mise en œuvre, Direction de l'ESST
Shelley Sommerville	Secrétaire du CLSS et conseillère en politique et rapports, Direction de l'ESST
Vanessa Loyer	Adjointe administrative, Direction de l'ESST (soutien à la réunion et observatrice)
Invités :	
Jodi Carvalho	Gestionnaire, Opérations de sécurité, Direction de la sécurité
Absents :	
Sue Twine	Directrice, recherche-développement, TSH; représentante de l'employeur
Theresa Paris	Gestionnaire, Politique et rapports, Direction de l'ESST
Détails de la réunion	Heure de la réunion (durée)
Réunion virtuelle	9 h 30 à 11 h 14

Points de discussion	
1	Présentation des invités et des membres du Comité Geneviève Tanguay souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité, aux personnes-ressources et aux invités.
2	Approbation de l'ordre du jour de la réunion L'ordre du jour est approuvé tel quel.
3	Mise à jour de la Direction de la sécurité sur la COVID-19 La présentation de Jodi Carvalho fournit des statistiques sur la COVID-19 à l'échelle nationale, ainsi que les statistiques du CNRC. Les cas positifs au CNRC sont considérés comme provenant d'une source externe, car aucun cas de transmission n'a été signalé au sein de l'organisme.

	<p>Un agent négociateur de l’AECR demande si le CNRC envisage de réduire le nombre d’employés travaillant sur place depuis la nouvelle annonce de mesures provinciale de confinement dans un certain nombre de provinces. La CDF confirme que les centres de recherche examinent et évaluent de près les travaux effectués sur place afin de déterminer ceux qui s’avèrent essentiels. Le CNRC reconnaît la nécessité pour certains employés de retourner sur leur lieu de travail, car le travail à domicile affecte leur santé mentale. Ces mesures d’adaptation seront examinées au cas par cas afin de déterminer s’il existe une solution de travail temporaire pour ces employés pendant la période de confinement afin qu’ils puissent travailler à domicile. Les employés qui ont des préoccupations relatives à leurs modalités de travail doivent en discuter avec leur superviseur ou leur gestionnaire. Un représentant de l’employeur rassure le Comité que les centres de recherche élaborent actuellement des plans et des dispositions pour s’adapter le plus rapidement possible à l’annonce récente des décrets de confinement afin d’assurer la sécurité des employés.</p> <p>Un représentant des employés de l’IPFPC demande si le CNRC peut fournir des directives précises aux employés sur les récentes mesures de confinement. De plus, les services de nettoyage se poursuivent-ils au CNRC, compte tenu du fait que le personnel de nettoyage relève de la compétence provinciale? La CDF précise que le CNRC dispose d’une entente contractuelle et que les services de nettoyage se poursuivront sans changement au CNRC pendant le confinement. Un modèle de lettre transfrontalière est remis à tous les directeurs généraux, lequel peut être distribué aux employés devant traverser les frontières ou travailler après le couvre-feu dans certaines provinces dans le cadre d’activités liées au travail.</p> <p>Un représentant des employés de l’AECR fait part de sa préoccupation quant au fait que les employés expriment le besoin d’une communication de la part de la haute direction du CNRC sur le récent état d’urgence décrété par l’Ontario et les décrets de confinement d’autres provinces. Le groupe de personnes-ressources en ESST répond que les communications ont été envoyées au Comité exécutif (CoEx) et au directeur des opérations aux fins de distribution aux employés. La CDF remercie le membre du Comité d’avoir sensibilisé les employés à la nécessité d’une communication plus poussée et celle-ci sera prise en considération.</p>
4	<p>Examen du procès-verbal révisé de la réunion du Bureau du secrétaire général (BSG) et du CNSST du 26 octobre 2020</p> <p>Un représentant des employés de l’IPFPC demande si le BSG peut fournir aux experts-conseils une réponse à la déclaration suivante : <i>Le processus de « règlement » se voulant préventif, y a-t-il moyen de veiller à ce que l’équité procédurale soit suffisamment satisfaite pour permettre l’application de mesures disciplinaires sans enquête parallèle?</i></p> <p>Le Comité approuve le procès-verbal de la réunion à condition que le membre du Comité reçoive une réponse satisfaisante de la part du BSG.</p> <p>Mesure de suivi n° 1 : Coordonner le parachèvement du procès-verbal de la réunion du BSG et du CNSST du 26 octobre 2020.</p>
5	<p>Examen du procès-verbal de la réunion supplémentaire du CNSST du 20 novembre 2020 en lien avec la COVID-19</p> <p>MESURE DE SUIVI N° 1 : Réviser le procès-verbal du BSG et du CNSST du 26 octobre 2020 afin qu’il fasse l’objet d’un examen lors de la prochaine réunion du CNSST. Mesure de suivi effectuée par le BSG.</p> <p>MESURE DE SUIVI N° 2 : Soumettre les commentaires au sujet de la Politique du CNRC sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence en milieu de travail directement au BSG avant le 23 novembre 2020. Mesure de suivi effectuée par les membres du Comité.</p> <p>Un représentant des employés de l’IPFPC demande si la Direction de l’ESST sera en mesure de faire le point sur la politique relative au port du masque, les blouses et l’équipement contenus dans les nouvelles trousse de premiers</p>

soins supplémentaires, ainsi que sur la formation d'appoint des secouristes d'ici à la fin de l'année 2020. La Direction de l'ESST confirme que la formation des secouristes est à jour et sur la bonne voie. La formation des secouristes se poursuivra au cours du nouvel exercice. La Direction de l'ESST collabore avec la DPGBI pour s'assurer que les trousse de premiers soins supplémentaires seront disponibles dans les entrepôts du CNRC. Dès la disponibilité de ces trousse, une communication sera envoyée aux CDP qui comprendra des directives sur la façon de commander les trousse ainsi que le coût. Un module de formation a également été créé sur la façon d'utiliser le matériel et l'équipement de protection individuelle qui est compris dans ces trousse supplémentaires (la façon d'enfiler et d'enlever une blouse, par exemple). Veuillez consulter la section n° 6 pour le point sur le port du masque.

Un agent négociateur de l'AEER soulève deux questions :

- Les projets pilotes d'innovation en matière de sécurité liés à la COVID-19 sont-ils toujours en cours, compte tenu des récents changements apportés sur le lieu de travail?
- La DPGBI envisage-t-elle d'utiliser la lumière ultraviolette pour le nettoyage des surfaces?

Divers membres du Comité confirment que les projets pilotes d'innovation en matière de sécurité liés à la COVID-19 (les clés en cuivre, les dispositifs de proximité et les instruments de mesure de la température, etc.) se poursuivent et que les clés en cuivre et les thermomètres sont à la disposition des employés dans les entrepôts du CNRC. L'agent négociateur de l'AEER mentionne que ces renseignements devraient être communiqués aux employés afin qu'ils sachent que ces articles sont disponibles.

Mesure de suivi n° 2 : Proposer d'ajouter des renseignements sur les clés en cuivre et les thermomètres disponibles dans les entrepôts du CNRC dans les mises à jour sur la COVID-19, destinées à tous les employés du CNRC.

Mesure de suivi n° 3 : Communiquer avec Chris Johnstone pour obtenir une brève mise à jour par courriel sur l'état d'avancement des projets pilotes d'innovation en matière de sécurité liés à la COVID-19, qui sera partagée avec le Comité lors de la prochaine réunion.

Aucune autre mise à jour n'est fournie en ce qui concerne la discussion de la DPGBI quant à l'utilisation de la lumière ultraviolette pour le nettoyage des surfaces.

Le procès-verbal de la réunion est approuvé avec la modification suivante : dans la section n° 5, le dernier point relatif à l'utilisation de la lumière UV pour la désinfection des surfaces doit être modifié pour le différencier de la présentation du projet pilote lié à la COVID-19.

Mesure de suivi n° 4 : Réviser le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2020.

6 Mises à jour sur la COVID-19 (présentées par la Direction de l'ESST)

La Direction de l'ESST a reçu quelques questions et préoccupations en ce qui concerne la récupération des masques lors de la sélection d'un nouveau masque à l'entrée d'un immeuble du CNRC. Des directives sur la manière de récupérer un masque dans une boîte à masques seront fournies au moyen de plateformes diverses de communication (séances de discussion ouverte, MaZoneTV, par exemple).

Un agent négociateur de l'AEER souligne qu'il faut plus de communication sur l'importance de porter un nouveau masque chaque jour et de le jeter à la fin de la journée avant de sortir de l'immeuble. Le groupe de personnes-ressources en ESST accepte cette recommandation et ajoutera une signalisation pour encourager l'élimination du masque avant de quitter le lieu de travail.

On sait qu'il y a des déchets associés à l'élimination d'un masque au quotidien et des recherches sont menées pour étudier diverses solutions permettant de réduire les répercussions environnementales (p. ex., le recyclage des masques et la mise en place de divers capteurs de couleur pour indiquer l'utilisation du masque).

Un représentant de l'employeur mentionne qu'il semble y avoir une certaine confusion sur ce qu'est un espace commun au CNRC (les escaliers et les halls d'entrée, par exemple). Le groupe de personnes-ressources en ESST répond que les protocoles sont maintenus et exigent le port du masque dans les espaces communs (y compris les ascenseurs et les toilettes) et lorsque l'éloignement physique n'est pas possible. Les conseillers en ESST répondent aux préoccupations concernant l'utilisation du masque et les protocoles au cas par cas. Pour les espaces de travail où les employés sont capables de s'éloigner physiquement et où une évaluation des risques sur le lieu de travail a été menée pour examiner diverses autres conditions de l'espace de travail (la ventilation), il est possible que le masque ne soit pas nécessaire dans cet espace de travail particulier.

7 **Tour de table**

- Un représentant des employés de l'AECR souligne qu'il est important que les employés comprennent le terme « employé essentiel » et ce que ce poste signifie (franchir les lignes de piquetage). Le représentant des Relations de travail convient qu'il est important que les employeurs et les employés comprennent clairement les rôles et responsabilités comme « travailleur/employé désigné » (qui remplace le terme « employé essentiel »). Ils assureront un suivi auprès de la direction des Relations de travail afin de s'assurer qu'ils sont conscients de la différence.
- Un représentant de l'employeur mentionne que de nombreuses directives ont été émises par diverses organisations et divers établissements sur la ventilation depuis la pandémie. En outre, il est important de faire la distinction entre la ventilation, la distribution de l'air et la désinfection et la purification de l'air en ce qui concerne le contrôle de la propagation de la COVID-19. Le Centre de recherche en construction, en collaboration avec la DPGBI, élaborera des lignes directrices sur la ventilation au CNRC.
- Un représentant des employés de l'IPFPC fait part de son inquiétude quant au fait que les secouristes attendent de recevoir une formation sur les troussees de premiers soins supplémentaires (voir la section n° 5).
- Un représentant des employés de l'IPFPC fait part de sa préoccupation quant au fait que certains employés peuvent encore sentir la fumée et les odeurs attribuables aux personnes qui fument et vapotent à l'extérieur des entrées de l'immeuble, même s'ils portent un masque. Le groupe de personnes-ressources en ESST convient qu'il pourrait s'avérer nécessaire de réexaminer la distance à laquelle les fumeurs doivent se tenir par rapport aux entrées de l'immeuble.

Mesure de suivi n° 5 : La Direction de l'ESST communique avec les différents intervenants et la DPGBI pour déterminer si les zones fumeurs désignées sont suffisamment éloignées des entrées de l'immeuble.

- Un représentant de l'employeur propose de séparer les différents types de travailleurs recensés dans la Directive sur l'accès des personnes autorisées, qui a été présentée au Comité lors de la réunion trimestrielle du 7 décembre 2020, afin de préciser les rôles et responsabilités de chaque type de travailleur. Le groupe de personnes-ressources en ESST propose qu'une distinction soit faite dans le document lui-même au lieu de directives distinctes, afin d'améliorer la précision pour chaque type de travailleur.
- Un agent négociateur de l'AECR demande si le CNRC a transmis les noms des employés qui seraient considérés comme prioritaires pour obtenir le vaccin contre la COVID-19, si ce n'est pas pour la première étape, mais plutôt pour la deuxième étape quant aux employés qui effectuent des recherches sur la COVID-

19. Le groupe de personnes-ressources en ESST répond que, à l'heure actuelle, aucun employé n'a été désigné comme devant se voir attribuer la priorité pour la première étape de l'administration du vaccin, car la priorité est accordée aux travailleurs de première ligne, mais il continuera de surveiller la nécessité d'accorder la priorité au CNRC pour le vaccin.

Numéro de la mesure	Mesures de suivi	Responsable
1	Coordonner la finalisation du procès-verbal de la réunion du BSG et du CNSST du 26 octobre 2020.	Shelley Sommerville
2	Proposer d'ajouter des renseignements sur les clés en cuivre et les thermomètres disponibles dans les entrepôts du CNRC dans les mises à jour sur la COVID-19, destinées à tous les employés du CNRC.	Dale MacMillan
3	Communiquer avec Chris Johnstone pour obtenir une brève mise à jour par courriel sur l'état d'avancement des projets pilotes d'innovation en matière de sécurité liés à la COVID-19, qui sera partagée avec le Comité lors de la prochaine réunion.	Direction de l'ESST
4	Réviser le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2020.	Shelley Sommerville
5	La Direction de l'ESST communique avec les différents intervenants et la DPGBI pour déterminer si les zones fumeurs désignées sont suffisamment éloignées des entrées de l'immeuble.	Direction de l'ESST

Acronyme	
AECR	Association des employés du Conseil de recherches
AÉRO	Aérospatiale
BSG	Bureau du secrétaire général
CCS	Conseil de coordination de site
CDP	Centres de recherche, directions et PARI
CHD	Comité de la haute direction
CLSS	Comité local de santé et de sécurité au travail
CNM	Conseil national mixte
CSGA	Comité de soutien à la gestion des activités
DPGBI	Direction de la planification et de la gestion des biens immobiliers
EDSC	Emploi et Développement social Canada
EIU	Équipe d'intervention d'urgence
EPI	Équipement de protection individuelle
ESST	Environnement et Santé et sécurité au travail
IPFPC	Institut professionnel de la fonction publique du Canada
Mandat	Mandat
MÉTRO	Métérologie
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle
PGSPD	Programme de gestion sécuritaire des produits dangereux
POSC	Protocoles opérationnels spéciaux liés à la COVID-19
PPR	Programme de prévention des risques

RESCR par voie électronique	Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques par voie électronique
SALSST	Solution d'apprentissage en ligne sur la santé et la sécurité au travail
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SNASST	Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail
SST	Santé et sécurité au travail